

Présents :

M. Ludger Herzig, IA-IPR d'Allemand, responsable des LV et des technologies numériques

Mme Michèle Joliat, Secrétaire Générale du Rectorat

Mme Hélène Roidor, Directrice de la DEC

2 représentantes UNSA, 1 représentante SGEN, 1 représentante FO

3 représentants SNES-FSU : Kei Mc Gregor, Anne-Laure Tidjiti, Eric Schatz.

1. La banque de sujets.

Mme Joliat : il paraît techniquement difficile pour l'Académie de mettre en œuvre la banque de données avec plate-forme sécurisée pour les épreuves de CO session 2014.

-Quelles finalités pour cette banque de données ?

-dispositif où chacun dépose et prend les documents qu'il veut ?

Demandes SNES-FSU :

-Banque de sujets nationaux

-en nombre limité

-validés par les IPR qui en prennent donc la responsabilité

-pouvoir consulter les sujets à l'avance, ne pas les découvrir au moment de l'épreuve.

Problèmes supplémentaires soulevés par le SNES-FSU, restés sans réponse:

-nous attendions la mise en œuvre de ce dispositif pour la session 2014.

- l'entrée par notions n'est en aucun point pertinente pour l'épreuve de CO. Les élèves auront travaillé au sein de chaque notion un nombre restreint de thématiques autour desquelles ils auront acquis du vocabulaire qui pourra se révéler totalement inutile le jour de l'examen.

-cette épreuve ne s'inscrit en rien dans une démarche actionnelle, qu'il nous est pourtant demandé de mettre en œuvre au cours des apprentissages, et donc pendant la préparation à cette épreuve.

-Surcharge de travail prévisible pour les enseignants chargés d'alimenter cette banque de données.

2. Les grilles d'évaluation

Demandes SNES-FSU :

-abandon des grilles : notation de 0 à 20

M. Herzig : elles devraient changer pour permettre plus de gradation, mais peut-être pas en 2014.

Nous avons rappelé nos revendications :

3. Demandes du SNES-FSU pour lesquelles nos interlocuteurs se sont déclarés impuissants en la matière, en disant qu'il s'agissait de décisions nationales que devait prendre le Ministère:

-cadrage national

-passation des épreuves orales à la fin de l'année.

-anonymat : échanges d'examineurs entre établissements, avec frais de déplacement, anonymat des copies

-convocations officielles

-rémunération à hauteur de l'énorme charge de travail supplémentaire

4. Demandes du SNES-FSU pour lesquelles nos interlocuteurs ont déclaré qu'ils allaient communiquer par écrit aux chefs d'établissement:

a. Pour la CO :

-responsabilité des chefs d'établissement en ce qui concerne les contingences techniques :

- matériel,
- nécessité d'un agent technique ou responsable informatique
- salles appropriées, sans bruit autour, ni dans les couloirs

b. Pour l'EO :

- conditions de travail : nombre de candidats par jour limité
- loges de préparation

Enfin, nous avons rappelé que toutes ces difficultés étaient entièrement prévisibles et prévues et avaient été signalées voici plus d'un an, avant même la session 2013, et qu'un nouvel espoir de changement était apparu en juillet suite à l'audience au Ministère, sans suite malgré les engagements de celui-ci, non tenus donc.

Nous avons également rappelé que le manque d'informations et l'arrivée plus que tardive de celles-ci mettaient les collègues de langues, les parents et les élèves dans une situation de stress permanent, dans une atmosphère tendue et de très mauvaises conditions de travail.